

Communiqué de presse

30 entreprises pour 300.000 € !

Bruxelles, 20 septembre 2017 - **UNICEF Belgique part à la recherche de 30 entreprises pour récolter 300.000 euros. Cet argent alimentera un Fonds spécialement consacré aux urgences permettant à l'UNICEF d'être prêt dès qu'une situation critique se présente.**

535 millions d'enfants vivent actuellement dans des régions touchées par des situations d'urgence. La famine dans la Corne de l'Afrique, la guerre en Syrie, la crise des réfugiés, le cyclone au Bangladesh ou l'ouragan Irma n'en sont que quelques exemples.

L'UNICEF travaille au quotidien afin d'assurer le plus rapidement possible des services vitaux à ces enfants tels que la nourriture, les médicaments ou l'eau potable. Mais l'enseignement, la protection et la reconstruction sont tout aussi essentiels. Nous ne sommes pas juste des réparateurs mais aussi des reconstruteurs. Et s'il faut reconstruire des infrastructures ou des services, autant le faire en les améliorant. Pour donner aux enfants l'avenir qu'ils méritent nous appliquons en effet la technique dite du « *Building Back Better* ».

Pour dispenser ce type d'aide, UNICEF Belgique compte sur son Fonds d'Urgence.

« *Catastrophe naturelle, guerre, ou crise humanitaire, quand une urgence se présente, nous devons être prêts* », explique Olivier Marquet, Directeur général d'UNICEF Belgique. « *L'initiative 30 pour 300.000 veut créer une vraie dynamique et rassembler les forces vives et les acteurs de notre société afin de dispenser une aide efficace aux enfants victimes d'urgences. Dans ce contexte, les entreprises sont le partenaire par excellence de l'UNICEF, parce qu'elles ont une influence déterminante sur la vie des enfants et qu'elles peuvent jouer un rôle essentiel dans l'obtention de résultats durables. Les partenariats que nous scellons avec le monde des entreprises dépassent ainsi le cadre du mécénat.* »

Concrètement, UNICEF Belgique part à la recherche de 30 entreprises qui alimenteraient le *Fonds d'Urgence de l'UNICEF* par un don unique de 10.000 euros.

Les entreprises participantes se verront décerner le label exclusif de *Corporate Supporter* qui leur octroiera une certaine reconnaissance auprès de leurs collaborateurs, leurs fournisseurs et leurs clients. Elles recevront aussi un rapport annuel les informant de ce que l'UNICEF a réalisé dans le domaine humanitaire.

Dans un [message vidéo](#), Geert Cappelaere, le Directeur du Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, invite les entreprises à rallier cette nouvelle initiative. « *J'ai travaillé pour l'UNICEF en Syrie, en ex-Yougoslavie, au Soudan, en Sierra Leone et au Yémen. A chaque fois, j'ai vu à quel point les situations d'urgence frappent les enfants de plein*

fouet. C'est pourquoi, nous ne voulons pas perdre une seconde. Je parle d'expérience. Nous devons pouvoir disposer de fonds immédiatement afin de pouvoir agir dans les 24 heures. »

L'initiative "30 pour 300.000" peut d'ores et déjà compter sur le soutien de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB).

« Le monde belge des entreprises soutient avec conviction le Fonds d'Urgence de l'UNICEF. Avec l'apport financier d'entreprises belges, nous souhaitons permettre à l'UNICEF d'intervenir rapidement là où les besoins des enfants sont les plus pressants. Les entreprises se sentent étroitement concernées par les besoins sans cesse croissants des enfants touchés par des situations de crise dans le monde. Par le biais de ce soutien actif à l'UNICEF, nous entendons rendre tangibles les valeurs que nous défendons » explique Pieter Timmermans, administrateur délégué de la FEB

Entre-temps, la société Agfa a déjà fait savoir qu'elle souhaite financer le Fonds d'Urgence de l'UNICEF, devenant ainsi la première entreprise belge à devenir UNICEF Corporate Supporter.

Plus d'informations sur

<https://www.unicef.be/fr/entreprises/30-entreprises-soutiennent-enfants-lurgence>

Contact pour la presse :

- Philippe Henon, UNICEF Belgique, 02/233.37.72 – 0477/555.023 – phenon@unicef.be
- Bart Croes, responsable presse FEB, 02/515.08.77 - bcr@vbo-feb.be